

## LA UNE Vers un Service public de la petite enfance

Le rapport "[Vers un service public de la petite enfance](#)" (SPPE) du Conseil de la famille du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence (HCFEA) a été adopté et rendu public le 9 mars 2023 (52 pages). Il propose une démarche pour garantir le droit à une place d'accueil pour tous les enfants de moins de 3 ans, à un coût abordable pour les familles et comparable sur l'ensemble du territoire. Le SPPE doit assurer un niveau élevé de qualité quel que soit le mode d'accueil. Ce droit devrait être universel, indépendant de la situation des parents (en emploi ou pas, horaires atypiques, pauvreté ou difficultés sociales, etc.) et de la situation de l'enfant (handicap, maladie chronique, placé, etc.). Il implique de créer entre 200 000 places d'accueil, dans la version la moins ambitieuse, et 380 000, dans la version la plus ambitieuse. Il est proposé que les regroupements de communes (EPCI) assurent la responsabilité du SPPE, en permettant une meilleure mutualisation entre communes de tailles différentes. Dans les territoires où l'offre est aujourd'hui très faible, il faudra analyser avec les responsables locaux les raisons des écarts actuels et définir les mesures d'accompagnement spécifiques qui pourraient être prévues.

Sur le même sujet : le rapport - [Accueil des enfants de moins de 3 ans : relancer la dynamique](#) (mars 2023) ; le rapport - [Le complément de libre choix du mode de garde "Assistantes maternelles" – Constats et pistes de réforme](#) (juin 2021) ; le rapport - [L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale](#) (mai 2021)



## PARENTALITE

### Quand les enfants vont mal, comment les aider ?

Le rapport "[Quand les enfants vont mal, comment les aider ?](#)" du Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence du HCFEA a été adopté et rendu public le 7 mars 2023. La santé mentale de l'enfant recouvre des phénomènes complexes, des définitions plurielles, et engage une multitude de dispositifs institutionnels de soin, d'éducation, d'intervention sociale et de prévention.

Les enjeux sont d'autant plus importants qu'ils impactent tous les aspects de la vie de l'enfant – ses émotions, son rapport au langage, au corps, aux savoirs, à lui-même et aux autres, ses liens familiaux et sociaux.

Le Conseil rappelle qu'aider les enfants qui vont mal est un devoir encadré par le droit international des enfants à la santé, droit qui s'impose aux Etats signataires de la Convention internationale des droits de l'enfant. Il ne devrait dépendre ni des inégalités d'offre de soin sur son territoire, ni même de la formulation préalable d'un diagnostic, dont on sait qu'il est difficile à poser, complexe et incertain, en santé mentale.

L'Udaf du Haut-Rhin a organisé le 23 mars 2023 au Koïfhus à Colmar une [rencontre des professionnel\(le\)s de la santé mentale](#) du territoire, avec à la fois des stands des partenaires et une succession de conférences flash.

## **Construction identitaire en situation de placement : repenser les liens et les origines**

Le n°12 (mars-avril 2023) d'ONPE Synthèse (Echos de la recherche en protection de l'enfance) vient de paraître. L' [Observatoire national de la protection de l'enfance](#) s'est intéressé dans cette publication à la "[construction identitaire des enfants en situation de placement](#)". La recherche analyse les processus de transmission et les liens noués par les enfants alors même qu'ils sont souvent vus au prisme de leurs origines familiales, géographiques, culturelles, etc. Cela est d'autant plus le cas lorsqu'ils sont "minorisés", c'est-à-dire lorsqu'ils sont pris dans des rapports de pouvoir et des inégalités en lien avec leurs origines réelles ou supposées. Or, comment les personnes qui ont connu un placement se situent-elles vis-à-vis des assignations auxquelles elles sont confrontées ?

Les autres travaux récents de l'Observatoire : "[Etude qualitative subjective de la maternité chez des adolescentes accueillies en centre maternel francilien](#)" (21 mars 2023) dirigée par le professeur Bernard Golse, pédopsychiatre et psychanalyste, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris-Descartes ; publication des fiches de la [Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant](#) (CNAPE) portant sur [les besoins fondamentaux des enfants](#) (février 2023).

Les autres initiatives récentes ou en cours de la CNAPE : le cycle de [webinaires sur les besoins fondamentaux des enfants](#) (le prochain aura lieu le jeudi 27 avril 2023 après-midi) ; la publication le 28 mars 2023 du n°101 du magazine Forum portant sur "[la participation des enfants et des jeunes : un enjeu au cœur de l'accompagnement](#)".

## **Médiation familiale**

L'Udaf du Bas-Rhin est partenaire du plateau Médiation Familiale 67, organisateur le 16 mars 2023 d'un "ciné-débat" en collaboration avec le cinéma Star Saint-Exupéry. Médiation Familiale 67 est un service d'accueil, d'information et d'orientation à votre disposition dans les situations de conflits familiaux et/ou de séparation. Il propose un accueil téléphonique, des informations sur la médiation familiale, la possibilité de prendre un rendez-vous pour un entretien d'information dans un des lieux d'accueil dans le département. Le plateau Médiation Familiale 67 est la mutualisation des services de médiation familiale conventionnés du Bas-Rhin l'[Association Générale des Familles](#) (AGF), l'[Association de Lutte contre la Toxicomanie](#) (ALT), l'Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Education et d'Animation ([ARSEA](#)), le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles ([CIDFF](#)), l'association [Etagé, club de jeunes](#) et l'association [RESCIF](#) (Recherches et Etudes Systémiques sur les Communications Institutionnelles et Familiales).

## **Justice des mineurs**

L'Association Française des Magistrats de la jeunesse et de la Famille ([AFMJF](#)) vient d'organiser un [colloque international portant sur la justice des mineurs](#). Ce fut l'occasion de présenter le 30 mars 2023 le panorama des différents systèmes de justice des mineurs, et les champs d'intervention en matière civile et pénale, suivi le lendemain 31 mars d'un partage d'expériences professionnelles, sous forme de cas pratiques sur le statut de l'enfant et le recueil de la parole de l'enfant.

## **BUDGET DES FAMILLES**

### **Une année blanche pour la solidarité ?**

L'augmentation au 1<sup>er</sup> avril de 1,6% des prestations sociales, notamment le RSA, est insuffisante. "Les prix continuent d'augmenter, on est très loin d'arriver à la fin d'une spirale inflationniste" souligne Noam Leandri, président du collectif ALERTE. L'inflation reste forte en France, notamment sur l'alimentation et l'énergie (+14 % en un an). Elle touche plus durement les ménages modestes et menace de faire basculer plusieurs centaines de milliers de personnes dans la pauvreté. Le collectif de 34 associations interpelle le gouvernement sur l'urgence de mesures de réduction de la pauvreté.

Lire [le communiqué en date du 13 mars 2023](#).

L'Udaf de la Moselle a accueilli les Udaf du Grand Est et l'AVSEA des Vosges dans le cadre des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, mesures en protection de l'enfance méconnues, qui permettent de travailler avec les parents à la préservation et l'amélioration des conditions de vie de leurs enfants et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, et de les soutenir dans leur rôle de parents. Ce groupe très dynamique travaille sur une harmonisation des outils d'intervention dans la grande région, et à l'organisation d'un forum des délégués aux prestations familiales et des mesures d'accompagnement en économie sociale et familiale, qui se tiendra à Nancy le 15 juin prochain. Ensemble, nous allons plus loin.



### **Protéger et mettre en œuvre les droits des enfants en situation de précarité"**

Alors qu'on observe depuis une vingtaine d'années une tendance à la précarisation des familles, le contexte économique et social de ces deux dernières années exacerbe les inégalités préexistantes et fait peser un risque important d'augmentation de la pauvreté infantile. Aujourd'hui, plus d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Combien seront-ils demain ?

Le Plan d'action européen sur le Socle européen des droits sociaux fixe l'objectif de réduire de 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion d'ici 2030, parmi lesquelles 5 millions d'enfants. À cette fin, la Garantie européenne pour l'enfance, adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 15 juin 2021, vise à garantir aux enfants dans le besoin un accès à cinq services essentiels : l'accueil du jeune enfant, l'éducation, les soins de santé, un logement décent et une alimentation adéquate. En adoptant la Garantie européenne pour l'enfance, les États membres se sont engagés à la décliner au niveau national par le biais d'un plan d'action pour la période 2022-2030. Il s'agit d'une réelle opportunité pour contribuer à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en mettant en œuvre une politique nationale ambitieuse de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants.

L'UNICEF France, présidée par Adeline Hazan, organise le 12 avril 2023 à l'Assemblée nationale un colloque intitulé "Protéger et mettre en œuvre les droits des enfants en situation de précarité".

### **L'Udaf de Haute-Marne remercie ses représentants familiaux**

Le 18 mars 2023, dans les locaux de l'association APF France Handicap à Chaumont, s'est tenue la journée annuelle des représentants familiaux de l'Udaf de Haute-Marne. L'occasion pour la présidente Brigitte Jannaud et Noelle Monsus, vice-présidente et référente des représentants, de remercier tous les bénévoles qui, en 2022, ont consacré 1500 heures à représenter les familles au sein de plus de 110 instances et commissions diverses.



## **VIE ASSOCIATIVE**

### **Les chiffres clés de la vie associative dans la région**

Un document actualisé chaque année regroupe les principaux chiffres clés de la vie associative dans chacun des départements de la région : estimation du nombre d'associations, de bénévoles, effectifs salariés, évolutions, rapprochement avec le contexte national... Ils montrent l'importance de ce secteur qui joue un rôle considérable, sur le plan social, mais aussi sur le plan économique, au plus fin des territoires. Chaque département dispose de son "essentiel de la vie associative". Les voici en lien : [Ardennes](#), [Aube](#), [Bas-Rhin](#), [Haut-Rhin](#), [Marne](#), [Haute-Marne](#), [Meurthe-et-Moselle](#), [Meuse](#), [Moselle](#), [Vosges](#).

Ces repères, également disponibles en compilation régionale, sont utiles pour guider les acteurs et les décideurs dans leurs démarches au service des associations.



## EDUCATION

### Sensibiliser les enfants à la science

La [Fondation La main à la pâte](#) met à disposition des enseignants des ressources pour la classe et la formation, ainsi que des aides variées pour mener des activités et des projets de science et de technologie à l'école et au collège. [Consulter ses ressources](#). Parcourir les thèmes. Parmi les plus récentes initiatives, on peut citer : Comment [parler des émotions que suscite le thème du changement climatique](#) ? ; La Journée mondiale de l'eau du 22 mars : Comment [sensibiliser sur l'importance de l'eau douce](#) ? (une [initiative à Eloyes](#), Vosges) ; Comment [parler de la vaccination](#) ?

La *Fondation La main à la pâte* a 4 centres pilotes en région Grand Est : Metz, Nancy, Epinal et Troyes

L'[Office for Climate Education](#) est une fondation abritée par La main à la pâte. Ses membres fondateurs sont : Météo France, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Sorbonne-Université et l'association Météo et Climat. L'OCE est placé depuis 2020 sous l'égide de l'UNESCO. L'OCE jouit d'une autonomie opérationnelle et dispose de ses propres structures de gouvernance : un Conseil stratégique, un Comité scientifique et pédagogique, une équipe opérationnelle.

Depuis 2012, la *Maison pour la science en Alsace* accueille les professeurs des écoles et de collèges alsaciens. Au sein du Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg, et en partenariat avec le Rectorat de l'Académie, elle rapproche les enseignants du monde scientifique. Ses actions sont le fruit d'une collaboration entre intervenants du milieu de la recherche et du milieu éducatif. La [Maison pour la Science en Alsace](#) a fêté ses 10 ans le 22 mars 2023.

### La littérature jeunesse : un air de famille

Depuis 2016, le Prix UNICEF de littérature jeunesse permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF. Ce sont les enfants et les jeunes eux-mêmes (de 3 à 15 ans, et par catégorie d'âge) qui votent pour leur livre préféré, parmi une sélection d'ouvrages choisis en fonction d'une thématique de l'année. Ils peuvent participer dans leurs écoles, collèges, accueils de loisirs, collectivités, bibliothèques, ou en famille.

La thématique 2023 ? *Un air de famille*. Le sujet retenu pour cette 7<sup>e</sup> édition est transversal, à la croisée d'un grand nombre de droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant essentiels pour le développement de l'enfant : le droit à l'éducation, à la protection, à la non-discrimination, au bien-être...

Les 16 ouvrages de la sélection 2023 abordent des sujets essentiels tels que les différentes formes de familles, la place de l'enfant et la prise en compte de son avis, l'éducation et la transmission assurées par la famille, mais aussi les situations de violence, de précarité, de discrimination, qui mettent à mal le bien-être et la sécurité de l'enfant.

[Découvrir la sélection](#) (présentation détaillée des ouvrages par catégorie d'âge). [Retrouver le kit de communication](#) au complet (le mode d'emploi et les bulletins de vote, affiches, flyers, marque-pages).

[Inscrire votre structure](#) (école, collège, accueil de loisirs, bibliothèque...) ou votre enfant via le formulaire. [Voter en ligne](#)

### Troubles du NeuroDéveloppement (TND)

La Ville de Brignais (Rhône) et l'[association ACOLEA](#) organisent, du 24 au 26 mai 2023, la première édition d'un événement unique et innovant autour des Troubles du NeuroDéveloppement (troubles de l'attention, hyperactivité, troubles du spectre autistique, troubles dys).

Ces [trois jours de rencontres et d'échanges](#) s'adressent aux professionnels et chercheurs mais aussi aux familles pour les aider à comprendre et appréhender les TND. Retrouver ici [le programme détaillé](#).

## L'enfant et le numérique

La société actuelle, dans son contexte "post-moderne", amène à de nouveaux modes de relations, relations inscrites dans une vie bien réelle mais également une vie virtuelle qui tend à se développer en parallèle, et à devenir omniprésente au quotidien. Il faut aujourd'hui convenir que l'outil numérique fait partie intégrante de l'évolution de notre société, de la vie quotidienne, que ce soit pour le lien social, le partage d'informations, les loisirs ou différentes démarches qui sont aujourd'hui accessibles et peuvent être accomplies par ce biais. Il n'est plus possible de s'en préserver. La *fn3s* ([Fédération nationale des services sociaux spécialisés](#), basée à Bordeaux) organise, en partenariat avec la CNAPE (*voir en page2*), ses Journées d'étude, à La Rochelle, du 31 mai au 2 juin 2023, sur le thème :

"Une société sous e-influence : le numérique, un double défi pour la construction et la protection de l'enfant d'aujourd'hui ! "

[Programme et informations pratiques, ici.](#)

## Les violences intrafamiliales

Le [CNAEMO \(Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert\)](#), né en 1981, fédère plus de 200 adhérents (personnes physiques) et 100 associations (personnes morales). Il s'adresse à plus de 4 500 professionnels qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger. Il se veut à la fois une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse et une force d'interpellation et de proposition. Le CNAEMO organise ses 43<sup>èmes</sup> Assises, du 5 au 7 avril 2023, à Saint-Malo et en distanciel. L'évènement affiche complet.

## PROTECTION SOCIALE

### L'action sociale de proximité

Le 92<sup>e</sup> congrès de l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (Unccas) s'est tenu les 28 et 29 mars à Bourges. Les CCAS sont en première ligne ces dernières années – encore plus qu'avant : gestion de la pandémie de Covid-19, arrivée des réfugiés afghans puis ukrainiens notamment, et désormais soutien des plus faibles face à l'inflation de l'énergie et de l'alimentaire. L'Unccas souhaite constituer avec les autres associations d'élus un "G9 des territoires du social".

[Lire l'article de Maire-Info](#), en compte-rendu du Congrès, et informant sur les déclarations du ministre Jean-Christophe Combe, concernant en particulier l'appel à projets pour les territoires "zéros non-recours" et les crédits en faveur de la domiciliation, qui seront désormais ouverts aux CCAS.

Pour en savoir plus : [l'article Localtis](#); [la déclaration du ministre](#), le 30 janvier 2023, lors de l'installation du comité de coordination pour l'accès aux droits (COCOAD) et en particulier le sujet de la "solidarité à la source" (versement automatique de certaines prestations sociales).

### Territoires Zéro non-recours

30% des personnes qui ont droit à des aides ne les réclament pas. Ce taux élevé de non-recours est particulièrement vrai pour le RSA. Le gouvernement fait appel à la volonté d'une dizaine de territoires où on mobilisera tous les acteurs concernés pour expérimenter le dispositif "Territoires Zéro Non-recours" (TZNR). Seuls le RSA, la prime d'activité et les APL (aides personnalisées au logement) seraient testés dans un premier temps. Cela concerne globalement 90% des allocataires, soit à terme près de 20 millions de Français.

La réunion d'installation du comité de suivi et d'évaluation de [l'expérimentation "Territoires zéro non-recours"](#) a eu lieu le 15 février 2023, au ministère chargé des Solidarités.

Réunie le 22 mars 2023, l'assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle a décidé d'engager la collectivité dans l'expérimentation "Territoire zéro non-recours" initiée par l'État ([prévue dans la loi de décentralisation dite 3DS](#)).

Le territoire retenu comprend des quartiers des communes d'Essey-lès-Nancy Malzéville, Nancy et Saint-Max. Il concerne 35 000 habitants, dont près de 2 500 vivent en secteur Politique de la Ville.

## Bourses étudiantes

La ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, a annoncé le 29 mars 2023 une revalorisation du montant des bourses étudiantes à hauteur de plus de 500 millions d'euros supplémentaires, permettant à 35.000 étudiants de devenir boursiers dès la rentrée de septembre 2023. [Lire l'article](#). Pour en savoir plus : [le dossier de presse](#).

## La réforme des retraites

Le Conseil constitutionnel doit se prononcer sur le projet de loi réformant les retraites le 14 avril 2023. Ce jour-là, les "Sages" rendront deux décisions : l'une sur la constitutionnalité du projet de loi adopté au Parlement après un recours à l'article 49 al. 3, et l'autre sur la recevabilité de la demande de référendum d'initiative partagée (RIP). A noter que, dans sa dernière version adoptée par le Parlement, une disposition spécifique a été retenue en faveur des mères de famille. Ces dernières, qui choisissent de partir à l'âge légal de la retraite, mais qui auront cumulé les annuités requises dès un an avant, bénéficieront d'une "surcote" de pension (article 8). Celle-ci ira jusqu'à 5% pour les femmes qui dépasseront les 43 annuités requises, sous l'effet des trimestres maternité et éducation des enfants. Selon le ministre du Travail, Olivier Dussopt, la mesure "profitera à 130.000 femmes par génération, soit 30% d'entre elles".

## Retraite et parentalité

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'Unaf publie, dans le cadre de son Observatoire des familles, une enquête thématique inédite réalisée auprès de 2500 parents sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'automne 2022 sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Réalisée par l'institut Opinion Way, elle a été complétée par des échantillons de parents dans 39 départements et 9 régions afin de dégager les spécificités ou les ressemblances entre territoires. [Lire l'article](#)

## Retraite et bénévolat

Un aspect spécifique du projet de réforme des retraites a été peu relevé mais il inquiète le monde associatif. Il s'agit des effets que peut avoir le recul de l'âge légal de départ à la retraite sur le bénévolat associatif. Pour le Mouvement associatif, il traduit une absence de prise en compte de cette économie non lucrative pourtant indispensable au fonctionnement de notre société. La question de la retraite doit s'inscrire dans une réflexion sociétale plus large sur l'articulation des temps de vie et les différentes formes d'activités et de production de richesses. Une étude réalisée par la Carsat des Hauts de France révèle que pour 35% des bénévoles seniors interrogés, c'est bien le passage à la retraite qui a déclenché leur engagement. [Lire l'article](#).

## Retraite : la liberté de manifester

Sans porter d'avis sur le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement, la Commission nationale consultative sur les droits de l'homme (indépendante de l'Etat) constate que ce projet suscite une très forte mobilisation sociale. Le choix de recourir à l'article 49 al. 3 de la Constitution pour clore l'examen du texte à l'Assemblée nationale, a déclenché des manifestations spontanées et d'ampleur un peu partout en France. La CNCDH s'inquiète de certains agissements des forces de l'ordre observés en particulier depuis le 16 mars. Elle en a, conformément à sa mission, informé les Nations Unies et le Conseil de l'Europe. [Lire l'article](#).

Laurent Nuñez a saisi l'Inspection générale de la police nationale après la diffusion d'un enregistrement où l'on entend des membres d'une unité de la brigade motorisée insulter des manifestants contre la réforme des retraites. France Info vous explique [comment travaille la "police des polices"](#).



## LOGEMENT

### "Anti-squatt"

La CNCDH (*voir page précédente*) est toujours dans son rôle et dans ses missions en alertant, le 20 mars 2023, sur les conséquences que certaines dispositions de la proposition de loi "visant à protéger les logements contre l'occupation illicite" pourraient avoir sur les personnes les plus vulnérables. La France pourrait faire l'objet d'une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme si elle les appliquait : maintien d'une amende pouvant aller jusqu'à 7500 euros pour les locataires dans l'impossibilité de payer leur loyers ; raccourcissement d'un mois de la procédure de prévention des expulsions locatives ; sévérité accrue à l'égard des personnes vivant dans des lieux de vie informels ; extension de la procédure administrative d'expulsion aux logements inhabités, menaces sur les associations et personnes venant en aide aux personnes sans abri ou en difficultés. [Lire sur le site de la CNCDH.](#)

### Solidaires pour l'habitat

L'Unaf et la [Fédération SOLIHA](#) (Solidaires pour l'Habitat) ont signé le 9 mars 2023, une nouvelle convention de partenariat pour promouvoir les droits des personnes en situation de vulnérabilité en termes d'accès et de maintien dans le logement : trois publics privilégiés et une dynamique partenariale forte impulsée dans les territoires.

### Audit énergétique des logements bientôt obligatoire

L'entrée en vigueur de l'audit énergétique obligatoire s'applique au 1<sup>er</sup> avril 2023 pour la mise en vente de maisons ou d'immeubles classés F ou G dans le cadre du diagnostic de performance énergétique (DPE). Le document recensera les travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique du logement, et donc son classement, sans toutefois les rendre obligatoires pour conclure la vente. Il faudra seulement informer l'acquéreur de leur nature pour intégrer le coût dans son projet d'achat. Il sera étendu aux logements classés E au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et à ceux classés D au 1<sup>er</sup> janvier 2034. [Lire l'article.](#)

### Politique de la ville

La préparation de la prochaine génération de contrats de ville - la précédente couvrant pas moins de 1 514 quartiers dits QPV - tarde à être officiellement lancée. Il faudra attendre que le programme Quartiers 2030 soit dévoilé pour en savoir plus sur les futurs contrats de ville. Le comité interministériel des villes a été déjà reporté à plusieurs reprises. Le ministère est en train d'analyser "l'évolution sociale des territoires". La liste définitive des quartiers ne sera connue qu'en janvier 2024. La cartographie de l'éducation prioritaire, quant à elle, n'est pas annoncée avant septembre 2024. Une nouvelle mission a été confiée à Mohamed Mechmache, président fondateur de la coordination *Pas sans nous*, co-auteur il y a dix ans d'un rapport "Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous". Elle doit durer quinze mois. Son but : construire et faciliter la participation des habitants dans les projets des quartiers. Là où les conseils citoyens fonctionnent, ils seraient maintenus. Mais le ministère mise sur "une diversification des formes et modalités de participation".

### Les inégalités sociales et environnementales : la double peine

Les populations les plus exposées aux pollutions sont-elles les plus pauvres et vice-versa ? Les données qui confrontent inégalités sociales et inégalités environnementales sont rares et souvent limitées à un type de pollution et à une zone géographique précise. Difficile donc de généraliser. La connaissance progresse lentement malgré tout. Pour la première fois, [une étude](#) dessine une géographie des communes les plus polluées de France et la rapproche du niveau de vie des habitants. Lire [la présentation par France Stratégie](#) (septembre 2022). Lire [l'article de l'Observatoire des inégalités](#) (mars 2023).



## CLIMAT

### Vers un "Ecowatt" de l'eau

Après le dispositif EcoWatt, lancé l'hiver dernier pour aider les Français à mieux réguler leur consommation d'énergie, un système similaire devrait être mis en place, cette fois pour l'eau, pendant la saison estivale. En déplacement à Savines-le-Lac, le 30 mars 2023, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'ici à début mai d'un tel dispositif. Concrètement, dans chaque territoire en fonction des ressources en eau disponible, les préfets devront fixer "des règles de partage et de bon usage de l'eau".

### Les conditions de l'acceptabilité sociale des ZFE

Barbara Pompili, députée d'Amiens, s'est vue confier, par décret du 24 mars 2023, [une mission pour la mise en place des zones à faible émission](#). D'ici 2025, ce projet prévoit d'interdire l'accès à certaines villes, aux véhicules les plus polluants.

Depuis janvier 2022, l'Eurométropole de Strasbourg déploie une ZFE-mobilité. Afin de relayer les préoccupations des familles auprès des élus, l'Udaf du Bas-Rhin a mené une consultation flash en ligne du 9 au 20 novembre 2022, auprès du réseau des associations familiales et de ses partenaires. L'objectif était de mieux connaître les habitudes de déplacement des familles et leurs besoins dans le cadre de la mise en place de la ZFE-mobilité. [Consulter les résultats du questionnaire](#).

L'acceptabilité de la transition écologique par les habitants n'est pas chose aisée. Le colloque du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), le 15 mars 2023 à Bordeaux, était consacré à ce thème. Mais à travers deux exemples de mise en place de zones à faibles émissions (ZFE), dont l'un venant de la Communauté urbaine du Grand Reims, il apparaît que la décision venue des citoyens peut y contribuer, sans désarçonner les élus. [Lire l'article](#).

### La forêt à l'épreuve du changement climatique

Année après année, les forêts du Grand Est sont durement touchées par les aléas du changement climatique : sécheresses, insectes et champignons déciment des centaines d'hectares. Pour contribuer à construire l'avenir de ces massifs, un projet d'envergure a vu le jour: [FuturForEst](#). La finalité est d'améliorer la connaissance sur le comportement des nouvelles essences et provenances dans différents contextes de stations forestières.

Constitués d'une seule essence, des "îlots d'avenir" sont implantés en forêt sur de toutes petites parcelles, et leur capacité d'adaptation au milieu et d'évolution est analysée en continu par les experts forestiers.

Réalisée par l'Office National des forêts, en partenariat avec l'Union régionale des communes forestières du Grand Est, l'exposition "[Les forêts du Grand Est à l'épreuve du changement climatique](#)" a été inaugurée fin septembre 2022 à Wettolsheim, en Alsace. Une première étape suivie par une tournée inaugurale dans les 10 départements du Grand Est, à la rencontre de ses habitants. Elle est accueillie à l'Hôtel du Département de la Meuse du 27 mars au 5 avril 2023. Conçue en bois massif, cette exposition ludique et pédagogique (financée par l'Etat) permet de mieux comprendre la forêt, les menaces qui pèsent sur elle et la [stratégie mise en œuvre par les forestiers](#) pour favoriser l'adaptation des forêts au changement climatique.

### La greffe écologique n'a pas pris

La "petite révolution" promise par le gouvernement en créant les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) n'aura pas eu lieu. Lancés tambour battant dans les remous de la crise sanitaire, les 844 CRTE devaient préfigurer une nouvelle forme de relation entre l'État et les intercommunalités autour d'un projet de territoire sur la durée du mandat municipal (2020-2026). Dans [un bilan à mi-parcours](#) publié le 13 mars, les grandes inspections (Igas, IGA, IGF, Igedd) ont du mal à compter les points gagnants. Elles formulent dès lors [13 recommandations](#).

## RURALITE

### "Villages d'avenir"

Le président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Michel Fournier, participait le 9 mars 2023 dans les Vosges à un séminaire sur les "[Villages d'avenir](#)", organisé par le "Laboratoire de la ruralité", afin de mieux prendre en compte les projets et attentes des villages ruraux. Le maire de Voisvres (Vosges) porte ce projet depuis longtemps. Il souhaite qu'il vienne prochainement s'inscrire aux côtés des deux programmes nationaux de revitalisation, dédiés pour l'un aux villes moyennes, Action Cœur de ville, et pour l'autre aux petites villes, Petites Villes de demain.

[Lire l'entretien](#) avec Michel Fournier.

### EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ Chaque année autour du 18 avril, "Journée européenne de vos droits en santé", France Assos Santé Grand-Est se mobilise pour informer et sensibiliser tous les acteurs de la santé (grand public, professionnels de santé, associations, etc.) sur les droits des usagers et en particulier sur les représentants, leurs missions et la façon dont ils peuvent être saisis. [C'est à lire ici](#).

✓ L'Observatoire Régional de la Santé Grand Est et France Assos Santé en région Grand Est, s'associent afin de proposer une consultation régionale grand public.

✓ Les dernières publications de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est : [Enquête sur la baguette](#) (inscrite au Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO) ; [Tu ne le portes pas ? Donne-le !](#) (ou quand Emmaüs infiltre Vinted pour sensibiliser au don) ;

✓ "[Coaching bien-être](#)" (80 % d'anomalies) ; [Vigilance avec les chenilles processionnaires](#) (voir aussi plus haut le sujet sur les tiques) ; [Veiller à la sécurité électrique à la maison](#) (selon l'Observatoire national de la sécurité électrique - [ONSE](#), 20 à 35 % des incendies d'habitation seraient de source électrique). Ma santé, mes droits, Je m'exprime !", jusqu'au 14 avril 2023. Pour que chaque habitant de plus de 15 ans du Grand Est puisse partager son expérience et ses besoins en matière de santé, participez et [cliquez ici](#).

✓ Les sorties nature reprennent avec une intensité plus grande aux premiers beaux jours du printemps. Le risque est grand en avril et surtout en mai d'être mordu par une tique qui apprécie particulièrement les milieux à forte végétation chaude et humide. Sachez prévenir les risques sans renoncer à vos balades et soigner en cas d'atteinte.

L'association [France Lyme](#) est en capacité de vous renseigner. Cette association de patients des maladies à tiques dont la borréliose de Lyme a été créée suite à un constat sur la grande méconnaissance de ces maladies par la population.

✓ Les dernières publications de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est : [Vigilance avec les chenilles processionnaires](#) (voir aussi ci-dessus le sujet sur les tiques) ; [Enquête sur la baguette](#) (inscrite au Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO) ; [Tu ne le portes pas ? Donne-le !](#) (ou quand Emmaüs infiltre Vinted pour sensibiliser au don) ; "[Coaching bien-être](#)" (80 % d'anomalies) ; [Veiller à la sécurité électrique à la maison](#) (selon l'Observatoire national de la sécurité électrique - [ONSE](#), 20 à 35 % des incendies d'habitation seraient de source électrique).

✓ Conforté par la décision du Conseil d'État, rendue la veille, tranchant sur le statut d'entrepôts des dark stores, le gouvernement a enfin publié, le 24 mars 2023, les textes réglementaires - [un décret](#) et [un arrêté](#) - permettant de réguler leur déploiement dans les grandes villes par le biais des plans locaux d'urbanisme (PLU).

✓ Immergez-vous dans le quotidien des associations de l'aide alimentaire de Meurthe-et-Moselle, avec le mini-documentaire "[De la terre à l'assiette](#)" sur la précarité alimentaire, réalisé par le vidéaste du Conseil départemental.

✓ Le réseau des sous-préfets référents du plan France 2030 a été lancé le 23 mars 2023. Ils seront chargés d'accélérer les implantations industrielles et logistiques dans tous les territoires. [Lire l'article](#).

✓ [Grand Est Cybersécurité](#) est un centre d'assistance aux victimes d'attaques informatiques en Grand Est. Il est localisé à Nancy et joignable par téléphone au 0 970 51 25 25 (appel non surtaxé).

*L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945.*